

» PRESSE NATIONALE

Economie 

soirinfo

INAUGURATION DU SIÈGE DE L'INITIATIVE CACAO CÔTE D'IVOIRE - GHANA (ICCIG), CE JEUDI : BEUGRÉ MAMBÉ EST ARRIVÉ À ACCRA, HIER

Le Premier Ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a quitté Abidjan, le mercredi 17 avril 2024, pour Accra, au Ghana, où il prendra part à l'inauguration du siège du Secrétariat exécutif de l'Initiative cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCIG). L'infrastructure, dont l'inauguration est prévue, ce jeudi 18 avril 2024, dans la capitale ghanéenne, vient renforcer la coopération des Gouvernements des deux pays en faveur de la promotion et la défense de leurs intérêts communs, ainsi que leurs producteurs sur le marché international du cacao et dans les forums internationaux. Mise en place en avril 2021 par le Chef d'État ivoirien, Alassane Ouattara, et son homologue ghanéen, Nana Akuffo-Addo, l'initiative vise à ce que les prix reflètent les coûts, rétribuent les planteurs, et guident les investisseurs dans la transformation du secteur vers plus de durabilité sectorielle.

soirinfo

INITIATIVE CACAO CÔTE D'IVOIRE - GHANA (ICCIG) : LE SIÈGE EST PRÊT

Le siège de l'Initiative cacao Côte d'Ivoire - Ghana (ICCIG) à Accra est prêt. L'assurance a été donnée par les membres du Comité de pilotage de l'ICCIG, lors de la 6e réunion qu'ils ont eue, mercredi 17 avril 2024, dans la capitale ghanéenne. La réunion présidée par le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, a donné sur plusieurs recommandations en vue de renforcer l'efficacité de cet outil et améliorer les bénéfices de la production cacaoyère pour la Côte d'Ivoire et le Ghana qui concentre 60% de la production mondiale. Les experts du Conseil du café-cacao (CCC) et du Ghana cocoa board ont, en effet, appelé à une promotion plus accrue de la consommation et de la transformation pour aider à maintenir élevés les prix du cacao.

Le PATRIOTE

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ICCIG : D'IMPORTANTES RECOMMANDATIONS POUR BOOSTER LA FILIÈRE

La 6e réunion du comité de pilotage de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire - Ghana (ICCIG) s'est tenue, hier, mercredi 17 avril 2024, à l'hôtel Kempensky d'Accra. Cette réunion était présidée par le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, M. Kobenan Kouassi Adjoumani. De ce conclave, on retient d'importantes recommandations à savoir : Faire une promotion plus accrue de la consommation et de la transformation pour aider à maintenir les prix élevés du cacao ; réexaminer le mécanisme du différentiel de revenu décent (DRD) à la lumière de l'évolution de la dynamique et des conditions du marché ; établir un état de préparation des deux pays pour se conformer au règlement de l'Union européenne sur les produits d'importation ; mener une action commune en vue de lutter contre le trafic transfrontalier du cacao.

AMADOU COULIBALY, MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU



GOUVERNEMENT : "LA MAJORITÉ DES COOPÉRATIVES SONT SATISFAITES DE L'ACTUEL PRIX DU CACAO"

Amadou Coulibaly, ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, a soutenu, hier, mercredi 17 avril 2024, lors du communiqué final du Conseil des ministres, que la grande partie des coopératives approuvent l'actuel prix bord champ du cacao à 1 500 FCFA, après l'augmentation de 50% décidée, il y a quelques semaines, par le Chef de l'État suite à la menace de grève de plusieurs syndicats de producteurs. "Je note que la majorité des coopératives sont satisfaites", a affirmé le ministre Amadou Coulibaly. Pour le porte-parole du Gouvernement, la comparaison entre le prix du cacao en Côte d'Ivoire et celui des pays comme le Cameroun n'a pas de raison d'être. Car, a-t-il insisté, "les deux pays n'ont pas le même système de vente de leurs productions nationales".

Société 



TRANSPORT INTÉRIEUR : CE QUE DIT LA NOUVELLE LOI QUI RENFORCE L'ARTI

Le ministre des Transports, Amadou Koné, était face aux députés de la Commission des affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale, le mercredi 17 avril 2024. À l'ordre du jour de cette séance, l'examen d'un projet de loi de ratification d'orientation du transport intérieur. Ce projet de loi, adopté en commission, renforce les compétences de l'Autorité de régulation du transport intérieur (ARTI). "Pour l'exercice de ses missions, l'ARTI dispose d'un pouvoir consultatif, d'un pouvoir d'injonction et d'un pouvoir de sanction. Ces nouvelles mesures visent à mieux définir les missions de l'ARTI et à renforcer ses compétences et pouvoirs", peut-on lire dans l'article 10 bis du projet de loi adopté par le CAEF.



SANTÉ ANIMALE : 5 PAYS OUEST-AFRICAINS PLANCHENT SUR L'HARMONISATION DE LEURS LÉGISLATIONS À ABIDJAN

L'atelier relatif à la santé animale ouvert, hier, mercredi 17 avril 2024, à Abidjan visant l'harmonisation des législations des cinq pays, notamment le Ghana, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en matière de santé animale devrait conduire principalement à une meilleure opérationnalisation du marché commun des 5 pays. En procédant à son ouverture officielle au nom du ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, la conseillère technique, Fatiga Aïda Diarrassouba, a rappelé l'importance de la réglementation en matière de santé animale pour le Gouvernement ivoirien.



POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE : LE CNLVC OUVRE DES DISCUSSIONS AVEC LES CENTRALES SYNDICALES

Dans son ambition d'associer toutes les parties à la lutte contre la vie chère, le Ministère du Commerce et de l'Industrie, à travers le Conseil national de lutte contre la vie chère (CNLVC), a initié, le mercredi 17 avril 2024, à Cocody-Riviéra 2, un atelier de renforcement des capacités des principales centrales syndicales. Selon Dr Ranie-Didice Bah-Koné, Secrétaire exécutive du CNLVC, il s'agit de présenter aux centrales syndicales, le cadre juridique et réglementaire en matière de fixation des prix, mais également l'actualité et les mesures qui ont été prises par le Gouvernement pour lutter contre la vie chère.



BOUNDIALI : MARIATOU KONÉ REND HOMMAGE AUX PROPRIÉTAIRES TERRIENS

Pr Mariatou Koné, ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, par ailleurs maire de Boundiali, a rendu hommage aux chefs traditionnels et propriétaires terriens de Boundiali, notamment Tombougou-Samogosso (village de Boundiali). Elle estime qu'ils ont fait preuve de solidarité en cédant 75 hectares de leurs terres pour la construction de la centrale solaire installée dans la région de la Bagoué et qui permettra d'accroître la capacité d'accès des populations à l'électricité. Pour Pr Mariatou Koné, cette

centrale solaire, récemment inaugurée par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, va améliorer de manière considérable les conditions de vie de milliers de ménages et va créer de nombreux emplois directs et indirects.



PERMIS À POINTS : COMMENT RÉCUPÉRER LES POINTS PERDUS

Étienne Kouakou, conseiller technique chargé de la Sécurité routière au Ministère des Transports, a invité toutes les personnes en possession d'un permis de conduire ayant perdu des points, à les récupérer au cours d'une séance de stage. "Quand vous recevez une notification indiquant que vous avez perdu des points, vous avez la possibilité de les récupérer. Appelez le 1302, le numéro vert du Ministère, ou l'Office de sécurité routière (OSER) qui assure la gestion du Centre de récupération des points. L'OSER va vous donner les indications pour participer à une séance de stage de récupération de points", a expliqué Étienne Kouakou. Et d'ajouter que "la récupération de points est faite pour un total maximum de 4 points. Elle se fait une seule fois, par an, sur le capital de 12 points". (Source : CICG)



SÉCURITÉ ROUTIÈRE / PERMIS À POINTS : 250 PERMIS DE CONDUIRE FRAPPÉS DE NULLITÉ

Le système de permis à points, entré en vigueur le 1er mars 2023, marche bien. Selon le conseiller technique chargé de la Sécurité routière au Ministère des Transports, Étienne Kouakou, ce sont près de 8 000 permis de conduire qui ont perdu entre 2 et 7 points et environ 250 permis qui ont un solde nul. M. Kouakou a dévoilé ces statistiques, le mardi 16 avril 2024, à Abidjan-Plateau, lors de la conférence de presse hebdomadaire baptisée "Tout Savoir sur" du CICG. Il a précisé que des notifications sont faites aux personnes qui détiennent un permis de conduire à solde nul afin qu'elles les déposent. Le cas échéant, les agents de police avec les équipements dont ils disposent les retireront dans un contrôle routier pour qu'ils aillent reconstituer leurs points.



ACCIDENTS DE LA ROUTE : UNE BAISSÉ CONSTATÉE AU NIVEAU DES VICTIMES

C'est un progrès notable. Avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Sécurité routière (SNSR 2021-2025), adoptée en juillet 2021, par le Gouvernement ivoirien en vue de lutter contre les accidents de la circulation routière, l'on note une baisse des indicateurs d'accidentalité entre 2022 et 2023 en Côte d'Ivoire, soit, 20% en moins au niveau des tués (-23% par rapport à 2019) et 12% en moins au niveau des blessés (-14% par rapport à 2019). Le Conseiller Technique chargé de la Sécurité routière au Ministère des Transports, Étienne Kouakou, a donné l'information, ce mardi 16 avril 2024, à Abidjan-Plateau, au cours de la tribune d'échanges "Tout savoir sur" initiée par le CICG. (Source : CICG)



CONSTRUCTION DE LA MAISON DES CHEFS DE VAVOUA : LES TÊTES COURONNÉES APPELÉS À ÊTRE DES VECTEURS DE PAIX

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion nationale et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a donné le premier coup de pioche du centre multiethnique de médiation, de cohésion et d'arbitrage de Vavoua, le vendredi 12 avril 2024, en présence du ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré. À l'occasion, la ministre de la Cohésion nationale a ressorti le rôle déterminant de la chefferie traditionnelle dans la vision du Chef de l'État, Alassane Ouattara. "Le Président Alassane Ouattara veut vous donner toute la place dans la préservation de la cohésion sociale et la préservation de la paix en Côte d'Ivoire", a-t-elle fait savoir. Avant d'appeler les têtes couronnées à être de véritables vecteurs de paix.



COMMISSION NATIONALE DE LA FRANCOPHONIE : THI HOANG MAI TRAN SALUE L'ENGAGEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

Thi Hoang Mai Tran, représentante régionale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour l'Afrique de l'Ouest, a été reçue, le 16 avril 2024, au siège de la Commission nationale de la Francophonie (CNF) situé aux Deux Plateaux Vallon - Cocody à Abidjan, par N'Guessan Bernise, secrétaire générale de la Commission. Lors de la séance de travail qui a marqué cette rencontre, Mme N'Guessan a adressé ses remerciements à Thi Hoang Mai Tran, qui effectuait sa troisième visite à la CNF, de passage en Côte d'Ivoire. Elle a présenté l'Institution qu'elle dirige depuis janvier 2022. Honorée par l'accueil qui lui a été réservé, Thi Hoang Mai Tran a salué l'engagement de la Côte d'Ivoire eu égard au travail de terrain de la CNF.



VU SUR LE NET

Politique ↻



FINANCEMENT DU TERRORISME : LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES SANCTIONS FINANCIÈRES CIBLÉES

"Le Conseil a adopté un décret relatif à la mise en œuvre des sanctions financières ciblées en matière de financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive", a révélé le porte-parole du Gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly. Il s'exprimait au terme du Conseil des ministres présidé par le Président de la République, Alassane Ouattara ce mercredi 17 avril 2024, au palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Selon, lui, ce décret a été pris en application de l'ordonnance n°2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la Lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, en lien avec les nouvelles exigences de l'UEMOA en la matière.

Economie ↻



PROMOTION DES RESSOURCES EXTRACTIVES ET ÉNERGÉTIQUES : LE GOUVERNEMENT INSTITUE UN SALON PRÉVU DU 27 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2024

Le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, a annoncé la tenue de la première édition du Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREX), du 27 novembre au 02 décembre 2024, à Abidjan. Le porte-parole du Gouvernement a donné cette information à l'issue du Conseil des ministres, le 17 avril 2024 à Abidjan. "Le conseil a adopté une communication relative à l'institutionnalisation du Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREX) et à l'organisation de l'édition 2024", a déclaré Amadou Coulibaly. Selon le ministre, cette initiative s'inscrit dans le contexte des récentes découvertes de gisements pétroliers et gaziers significatifs. Cette plateforme promotionnelle se tiendra tous les deux ans et durant cinq jours consécutifs. (Source : CICG)



EXÉCUTION DES PROJETS C2D : LE MINISTRE MOUSSA SANOGO SALUE LES AVANCÉES ET ENCOURAGE À OPTIMISER LA PERFORMANCE

La 10e édition des revues sectorielles des projets du Contrat de désendettement et de développement (C2D) se déroule, du 15 au 18 avril 2024, à Abidjan. Cet exercice de redevabilité et de transparence vise à évaluer les progrès accomplis en 2023, identifier les difficultés rencontrées et envisager des mesures correctives. Les travaux ont débuté, le lundi 15 avril 2024, dans les locaux de la Primature, avec une cérémonie présidée par le ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques,

Moussa Sanogo, représentant le Premier Ministre Robert Mambé Beugré, président du comité d'orientation et de suivi du C2D. Le ministre Moussa Sanogo a salué la mise en œuvre du programme, le qualifiant de "catalyseur majeur de changement et de progrès dans nos communautés", touchant plusieurs secteurs vitaux. Avec un budget global de 1 902 milliards de FCFA, l'impact du C2D sur la mise en œuvre de projets structurants en Côte d'Ivoire est significatif.



RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME BUDGÉTAIRE : 112 RECETTES DE SERVICE DÉSORMAIS REQUALIFIÉES EN RECETTES FISCALES

A l'issue du Conseil des ministres, le 17 avril 2024, à Abidjan, le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a fait savoir que 112 recettes de service sont désormais requalifiées en recettes fiscales. "Le conseil a adopté une ordonnance portant modification de la nature de certaines recettes de service recouvrées par les services administratifs publics en recettes fiscales et le projet de loi de ratification y afférent", a déclaré Amadou Coulibaly. Selon le ministre de la Communication, ces mesures concernent 112 recettes de service identifiées dans les Ministères suite à une étude commanditée par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier et du renforcement de l'efficacité du système budgétaire. (Source : CIGC)

» AGENCE DE PRESSE

Politique ↻



LA VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU VIETNAM ATTENDUE POUR UNE VISITE DE 48 HEURES À ABIDJAN

La vice-ministre des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, Nguyen Minh Hang, effectue, mercredi 17 avril 2024, une visite de 48 heures à Abidjan, pour prendre part à la 3e session des consultations politiques entre la Côte d'Ivoire et le Vietnam prévue du 17 au 18 avril. Selon un communiqué, la délégation vietnamienne aura une audience avec le ministre délégué auprès des Affaires étrangères, chargé de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Wautabouna Ouattara, et le bureau de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. La vice-ministre vietnamienne se rendra au Marché des arts et des spectacles d'Abidjan (MASA), à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, avant de procéder aux consultations politiques qui seront pilotées, jeudi 18 avril, au Ministère des Affaires étrangères par Wautabouna Ouattara.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années Gouvernement



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale